



## OPÉRATEUR DE TRAVAUX ROUTIERS

<b>Structure</b>	DIMM - Centre Technique Départemental	<b>Type de poste</b>	Permanent
<b>Mode de recrutement</b>	Fonctionnaire	<b>Temps de travail</b>	Temps complet
<b>Cadre d'emploi</b>	Adjoints techniques territoriaux	<b>Grade de recrutement</b>	Adjoint ou Adjointe technique principal de 1ère classe ; Adjoint ou Adjointe technique principal de 2ème classe ; Adjoint ou Adjointe technique
<b>Date limite de dépôt des candidatures</b>	08/02/2026	<b>Date prévisionnelle d'entretien</b>	19/02/2026
<b>Eligible à la NBI</b>	Non	<b>Groupe métier et IFSE</b>	30 - Agent des routes : 380 €
<b>Site (adresse)</b>	1 rue des Artisans Maroué 22400 Lamballe-Armor	<b>Eligible au CTI ("Prime Sécur")</b>	Non
<b>Recruteurs</b>	Corinne DERRIEN ; Violette PASQUIOU	<b>Contact</b>	Kristen GARAULT, Chef du Centre Technique Départemental, au 02 96 77 69 50

### Contexte de travail

#### Description de la mission

Vous êtes chargé de réaliser des travaux de tous types sur les chaussées, les voies vertes et leurs dépendances, avec une suppléance possible dans les autres équipes "travaux".

Vous participez aux activités mécaniques du pôle mécanique pendant la basse saison.

#### Activités

Réaliser des reprofilages et revêtements de chaussées

Créer ou entretenir les voies vertes

Réaliser des travaux d'assainissement routier

Mettre en œuvre des marquages routiers de tous types

Rendre compte de son activité à son responsable d'équipe

Intervenir dans le cadre du service hivernal (participation éventuelle à des astreintes)

Suppléer si besoin les autres équipes travaux (PATA, glissières, divers travaux de bâtiment)

#### Profil attendu

Permis B, C ou EC et conduite d'engins requis

Connaissance de la méthodologie de réalisation d'un chantier

Connaissance de la mécanique et de l'ensemble des matériels

Exécuter un chantier

Respecter les règles internes à l'organisation

Respecter les consignes de sécurité

Capacité à rendre compte

Qualités relationnelles et esprit d'équipe

Capacité à prendre des initiatives dans le respect des règles de sécurité  
Disponibilité

### **Conditions d'exercice**

Activité nomade – Travail avec horaires irréguliers selon nécessités de service (amplitude période estivale 7h - 18h20) – Contact avec un public sensible –  
Contraintes posturales articulaires et gestes répétitifs – Exposition aux intempéries, au bruit, aux poussières et aux vibrations –  
Port de charges – Travail en extérieur et sous circulation

### **Rémunération**

statutaire + régime indemnitaire (selon groupe métier) + CNAS

[\*\*Consulter l'offre en ligne et postuler\*\*](#)